

Nom commercial: Carbo activatus

Numéro de la matière: 090254

Version: 3 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Carbo activatus

N° d'article 09025400

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 7440-44-0

EINECS-Nr. 931-328-0

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres données

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Carbo activatus

Numéro de la matière: 090254

Version: 3 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Eliminer avec de l'eau. Ramasser mécaniquement. Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Porter équipement de protection. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conservé uniquement dans l'emballage d'origine.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil. Conservé à l'écart de toute source d'ignition. Protéger de la chaleur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol.

Protection des mains

Non adaptés

Protection des yeux

Nom commercial: Carbo activatus

Numéro de la matière: 090254

Version: 3 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Lunettes de protection

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre
Couleur	noir
Odeur	inodore
valeur pH	
Remarque	alcalin
Point de fusion	
Valeur	> 1000 °C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	> 1000 °C
Point d'éclair	
Remarque	Non applicable
inflammabilité (solide, gaz)	
Ne s'enflamme pas	
Pression de vapeur	
Remarque	Non applicable
Hydrosolubilité	
Remarque	insoluble
solubilité(s)	
solvant organique	
Remarque	insoluble
température de décomposition	
Valeur	> 1000 °C
Viscosité	
Remarque	Non applicable

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur 200 à 600 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: Carbo activatus

Numéro de la matière: 090254

Version: 3 / CH

Date de révision: 21.01.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 01.10.19

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat (femelle)	
DL50	> 2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

CL 50	> 8.5	mg/l
-------	-------	------

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Non irritant
méthode	OCDE 405

sensibilisation

évaluation	non sensibilisant
------------	-------------------

Mutagénicité

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Cancérogénicité

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Le produit n'est pas nuisible pour l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Carbo activatus

Numéro de la matière: 090254

Version: 3 / CH

remplace la version: 2 / CH

Date de révision: 21.01.2019

Date d'impression 01.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.